

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1981

29 juillet 2014

### SOMMAIRE

4 Life Anti-Aging Center Sàrl .....	95062	Blackbird Energy S.à r.l. ....	95050
Age Vert .....	95042	Blind Brook Global Holdings S.à r.l. ....	95050
Airbus Ré S.A. ....	95042	Blusea S.A. ....	95045
Alysea S.A. ....	95064	Blummebuttek Manou s.à.r.l. ....	95049
Andalucia R.E. 1 .....	95043	Boston Company S.A. ....	95051
Andalucia R.E. 1 .....	95044	Brading Holding S.à r.l. ....	95051
An Zëmmesch s.à r.l. ....	95043	Brandenburg Properties 18 S.à r.l. ....	95050
Ardea S.A. ....	95044	Brandsik S.A. ....	95052
Artefac 136 Sàrl .....	95045	Breg S.A. ....	95047
Arthur Welter Logistics S.à r.l. ....	95055	Brevan Howard Investment Fund .....	95053
ASCENSEURS Luxembourg S.A. ....	95045	Coffee Properties S.à.r.l. ....	95088
Autocars Altmann Sàrl .....	95046	Compagnie Financière La Luxembourgeoi- se .....	95087
Auxila S.A. ....	95047	Cregstar Topco S.à.r.l. ....	95054
Awyoce .....	95048	Deep Sea Minerals Investment Limited ..	95051
Backslash Consulting, s.à r.l. ....	95052	DT Investments Holding S.A. ....	95043
Bajacghi (SPF) S.A. ....	95052	Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA .....	95056
Barolux S.A. ....	95046	Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA .....	95059
Barrett Investments S.à r.l. ....	95046	Fund-F S.A. ....	95064
Batitherm S.à r.l. ....	95062	Gracewell Investment N°6 S.à r.l. ....	95085
B&B Holding S.A. ....	95046	Moreira Beauty Consult Sàrl .....	95062
BE2B Distribution .....	95053	OCM Luxembourg Sand Holdings S.à r.l. .....	95066
Becton Dickinson Luxembourg S.à r.l. ...	95052	Osiecki Investments SCSp .....	95065
BELLATRIX Asset Management S.A. ....	95053	Parker Hannifin Partnership S.C.S. ....	95074
Bellport Holdings S.à r.l. ....	95048	Patron Longs Peak S.à r.l. ....	95085
Bellport Holdings S.à r.l. ....	95048	Place Premier .....	95042
BE Pharma S.à r.l. ....	95053	Renewable Energy Infrastructure Fund II SCS .....	95087
Berlin 1 S.à r.l. ....	95049	Trivega Immobilière S.à.r.l. ....	95054
Berlin Hof 1-2 S.à r.l. ....	95049		
Berwand S.A. ....	95044		
BFO Group International S.A. ....	95046		
Bianchi Properties S.à r.l. ....	95049		
Bievelez s.à r.l. ....	95085		
BKL S.à.r.l. ....	95050		

**Place Premier, Société Anonyme.**

Siège social: L-5444 Schengen, 5, rue Baachergaas.  
R.C.S. Luxembourg B 130.508.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Extrait*

Par jugement rendu en date du 15 mai 2014, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société:

- PLACE PREMIER SA, avec siège social à L-5444 Schengen, 5, rue Baachergaas, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita Lecuit, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Cécilia COUSQUER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 6 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Me Cécilia COUSQUER  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2014073493/21.

(140085929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

---

**Age Vert, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.  
R.C.S. Luxembourg B 146.250.

J'ai l'honneur et le regret de vous informer que j'ai pris la décision de démissionner des fonctions de Gérant de la Société Age Vert Sarl immatriculée au registre du commerce société Luxembourg sous le numéro B146250 et ce à compter du 30 décembre 2012.

Lynx Finances Group, Ltd  
Suite 2208, 22/F., Tower 1, Times Square  
1 Matheson Street, Causeway Bay, Hong Kong  
Jacques Gaston Michel Sordes, Dit Jack Michael Sword  
Né le 17 novembre 1947 à Courbevoie, France

Référence de publication: 2014073527/15.

(140086309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Airbus Ré S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 50.641.

*Traduction de l'extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 7 mai 2014*

6) L'Assemblée décide de réélire Claudine Laborde-Barbanègre (dont l'adresse est au 7, Place Roguet, F-31300, Toulouse, France), Ingo Zimmermann (dont l'adresse est au 1, Willy Messerschmitt Strasse, D-85521, Ottobrun, Allemagne), Jean-Marie Masset (dont l'adresse est au 29, rue Armand Silvestre, F-92400 Courbevoie, France) and Philippe Maziol (dont l'adresse est au 1, rond point Maurice Bellonte, F-31700 Blagnac, France) en tant que administrateurs.

La fin du mandat des administrateurs sera à la fin de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires à tenir en 2015 qui décidera sur les comptes annuels de 2014.

L'Assemblée décide d'élire «MAZARS» à Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises externe jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle du Mai 2015.

Nicolas FOUQUET  
*Dirigeant Agré*

Référence de publication: 2014073530/18.

(140086502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**An Zëmmesch s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 101.919.

*Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 28. November 2013*

Am Donnerstag, den 28. November um 10.00 Uhr, sind die Gesellschafter der An Zëmmesch S.à.r.l. in ihrem Hauptsitz zur ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Bestimmungen getroffen:

Die Generalversammlung beschliesst:

- Herr Alois PETERS, Bauunternehmer, geboren am 02/09/1947 Niedergeckler, wohnhaft in D-54636 Dockendorf, Gartenstrasse 4

- Herr Jörg PETERS, Maurermeister, geboren am 17/12/1970 in Gerolstein, D-54636 Dockendorf, Gartenstrasse 4

- Herr Markus PETERS, Bauzeichner, geboren in Dockendorf/Bitburg-Prüm (Deutschland), am 20/05/1973, wohnhaft in D-54636 Dockendorf, Hauptstrasse 2

für unbestimmte Zeit zu neuen Geschäftsführern der Gesellschaft zu ernennen.

Dementsprechend besteht die Geschäftsführung nun aus folgenden Geschäftsführern d.h.

- Frau Heike SEIS

- Herr Alois PETERS

- Herr Jörg PETERS

- Herr Markus PETERS,

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift eines Geschäftsführers verpflichtet.

Echternach, den 28. November 2013.

Heike SEIS / Alois PETERS.

Référence de publication: 2014073514/25.

(140086968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Andalucia R.E. 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 128.523.

EXTRAIT

Par la présente, Monsieur Christophe ANTINORI, informe avoir démissionné en date du 13 mai 2014 de son mandat d'administrateur de la société ANDALUCIA R.E. 1 S.A., société anonyme, L-1660 Luxembourg, 30, Grand Rue, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B128523.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Référence de publication: 2014073535/13.

(140086412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**DT Investments Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 118.536.

*Extrait des décisions du conseil d'administration prises par voie circulaire en date du 20 février 2014*

En date du 20 février 2014, les membres du conseil d'administration, ont décidé à l'unanimité des voix de:

- transférer le siège social de la Société du 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte 1330 Luxembourg, au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, avec date effective au 1<sup>er</sup> mars 2014.

La nouvelle adresse professionnelle du commissaire aux comptes de la Société, Veridice Sàrl, est la suivante : 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2014.

DT INVESTMENTS HOLDING SA

Référence de publication: 2014073698/16.

(140086701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Andalucia R.E. 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 128.523.

## EXTRAIT

Par la présente, Monsieur Xavier FABRY, informe avoir démissionné en date du 13 mai 2014 de son mandat d'administrateur de la société ANDALUCIA R.E. 1 S.A., société anonyme, L-1660 Luxembourg, 30, Grand Rue, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B128523.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Référence de publication: 2014073536/13.

(140086412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Ardea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 52.775.

## EXTRAIT

L'Assemblée Générale accepte, à compter du 18 avril 2014, la démission d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Marc THEISEN, administrateur, né le 05 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, à compter du 18 avril 2014, la révocation d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Yvano DANDREA, administrateur, né le 18 juin 1966 à Malvaglia (Suisse), domicilié professionnellement au 15, via Nassa CH-6900 Lugano

L'Assemblée Générale accepte, à compter du 18 avril 2014, de nommer un administrateur, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, administrateur, né le 30 août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en date du 18 avril 2014, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014073540/24.

(140086432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Berwand S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 91, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 56.794.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 25 juin 2007*

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide:

- de renouveler les mandats d'administrateur de Mesdames Janine Troupin, Bernadette Bronchain et de Monsieur Laurent Bronchain pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013.

- de réélire Madame Françoise Bronchain en qualité de commissaire aux comptes pour une période de six ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2014073584/17.

(140086533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Artefac 136 Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8805 Rambrouch, 33, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 145.947.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
EASIT SA  
Signature

Référence de publication: 2014073541/12.

(140087170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**ASCENSEURS Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3390 Peppange, 64, route de Crauthem.  
R.C.S. Luxembourg B 88.234.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 31 juillet 2012*

*Délibérations et décisions*

1. Démission de du commissaire aux comptes

L'assemblée générale prend connaissance et accepte la démission la société BDO Tax & Accounting en tant que commissaire aux comptes.

2. Nomination d'un réviseur d'entreprise agréé

L'assemblée générale décide de nommer la société suivante en tant que réviseur d'entreprise pour un période de six ans:

PricewaterhouseCoopers Société Coopérative  
B65477

Siège social  
400, route d'Esch  
L - 1471 Luxembourg

M. MUTUVERRIA Francisco Javier / M. SCHELLINGS Jean-Pierre.

Référence de publication: 2014073543/21.

(140086828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Blusea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 122.566.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 08 Mai 2014*

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Marc THEISEN, administrateur, né le 05 Novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44 avenue de la gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, de nommer un administrateur, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHHEIN, administrateur, né le 30 Août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44 avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en date du 08 Mai 2014, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014073591/21.

(140086687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Autocars Altmann Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5770 Weiler-la-Tour, 12, rue des Forges.

R.C.S. Luxembourg B 168.520.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073549/9.

(140086560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**B&B Holding S.A., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 125.899.

## RECTIFICATIF

Le rectificatif suivant est à apporter aux comptes de la Société déposés le 24 mai 2013 N° L130082790, pour la période clôturant le 31 décembre 2012 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

B&B Holding S.A.

Référence de publication: 2014073555/13.

(140086461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Barrett Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 167.443.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. (conforme Art. 314 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Barrett Investments S.à r.l.

M.P. Paul Galliver

Manager

Référence de publication: 2014073557/14.

(140086504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Barolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 183.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073576/9.

(140087162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**BFO Group International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 70.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073586/9.

(140086681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Auxila S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 122.745.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société AUXILA S.A., société anonyme: Monsieur Jean-Marie BETTINGER, domicilié professionnellement au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'Administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg, B - 63 143, ayant son siège social au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné Madame Magali MICHELETTI, domiciliée professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au Conseil d'Administration de la société AUXILA S.A., société anonyme, en remplacement de Monsieur Guy KETT-MANN.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'Administrateur KOFFOUR S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg, B - 86 086, ayant son siège social au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné Monsieur Geoffrey HUPKENS, domicilié professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au Conseil d'Administration de la société AUXILA S.A., société anonyme, en remplacement de Monsieur Guy BAUMANN.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2014, les mandats des administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Jean-Marie BETTINGER, représentant permanent, KOFFOUR S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Geoffrey HUPKENS, représentant permanent, et VALON S.A., société anonyme, représentée par Madame Magali MICHELETTI, représentant permanent, ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Luxembourg, le 26 Mai 2014.

Pour: AUXILA S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Tanja Bernat / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014073550/35.

(140087230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Breg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 137.367.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique tenue le 23 avril 2014*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour une nouvelle période expirant en 2015, à la date de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2014, comme suit:

*Personne chargée du contrôle des comptes:*

- BITHIA S.A, ayant son siège social au 5B, Grabenstrasse, CH-6340 Baar, Suisse, immatriculée auprès du Registre de Commerce du Canton de Zug sous le numéro CH-170.3.034.733-4, commissaire aux comptes.

Par rapport aux informations inscrites au registre de commerce et des sociétés concernant le commissaire aux comptes, il y a lieu de noter que récemment son siège social a été transféré.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014073604/19.

(140086509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Awoyce, Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34A, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 112.882.

—  
*Extrait du procès de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2014*

Au terme des débats, l'assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Est reconduit, à compter de ce jour, Monsieur Claude CHARBIT, demeurant 37 Avenue de la roque F-24100 CREYSSE, en qualité d'administrateur pour un mandat se clôturant immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

2. Est reconduit, à compter de ce jour, Monsieur Alain CHARBIT, Demeurant 33 Avenue de la roque F-24100 CREYSSE en qualité d'administrateur pour un mandat se clôturant immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

3. Est nommé à compter de ce jour, Monsieur Yonathan CHARBIT, Demeurant 80 rue Sderot Hanassi IL-3464211 HAÏFA en qualité d'administrateur pour un mandat se clôturant immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

4. Est nommé à compter de ce jour, Monsieur Yonathan CHARBIT, Demeurant 80 rue Sderot Hanassi IL-3464211 HAÏFA en qualité d'administrateur délégué, pour un mandat se clôturant immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

5. Est nommée à compter de ce jour, la Société Anonyme FAJA Demeurant 54 Duarrefstrooss, L-9964 HULDANGE, enregistrée au RCSL sous le n° B 71139 en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat se clôturant immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

6. Est décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante:

34 A rue Philippe II L- 2340 LUXEMBOURG

ETNA Sàrl / M. Claude CHARBIT

Signature / -

Président / Secrétaire

Référence de publication: 2014073553/28.

(140086523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Bellport Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 168.627.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Bellport Holding S.à r.l.

J. Mudde / B. Steinbruch

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2014073560/13.

(140086923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Bellport Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 168.627.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Bellport Holdings S.à r.l.

J. Mudde / B. Steinbruch

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2014073561/13.

(140086965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---



**Berlin Hof 1-2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 168.442.

—  
*Extrait des résolutions du gérant unique datées du 16 mai 2014*

En date du 16 mai 2014, le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014073562/15.

(140086371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Berlin 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 168.446.

—  
*Extrait des résolutions du conseil de gérance datées du 16 mai 2014*

En date du 16 mai 2014, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014073563/15.

(140086374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Bianchi Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 180.642.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société du 19 mai 2014*

Le 19 mai 2014, l'associé unique de Bianchi Properties S. à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mme Christelie Ferry en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014;
- De nommer Mme Séverine Canova, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Xavier De Cillia

*Gérant*

Référence de publication: 2014073565/15.

(140087394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Blummebuttek Manou s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9046 Ettelbruck, 13, rue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 102.442.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073592/9.

(140087147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Blackbird Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.150.000,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 152.744.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 1<sup>er</sup> mai 2014*

Il a été décidé de nommer Monsieur Maurice J.J. PEREIRA-SALGUEIRO, né le 29 décembre 1967 à Neufchâteau, France, demeurant au 4, rue Pessendall, L-3363 Leudelange, en qualité de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

L'adresse correcte de Mr Sean Martin BRETT, gérant de catégorie B, est le 40, Lake Patricia Place S.E., CDN-T2J 2S2 Calgary, Alberta.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073566/15.

(140086387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Blind Brook Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 168.198.

—  
Le Bilan consolidé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conforme Art. 314 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Blind Brook Global Holdings S.à r.l.

M.P. Paul Galliver B

Manager

Référence de publication: 2014073568/14.

(140086773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Brandenburg Properties 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 153.307.

—  
Les comptes annuels de la société au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014073572/12.

(140086991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**BKL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5552 Remich, 40, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 161.289.

—  
La présente pour vous informer que moi, soussigné,

M. Raphaël Marcel Kruum, né le 1<sup>er</sup> juillet 1970 à Baccarat, France et résidant au 2 Impasse de la Mairie, 90340 Chèvremont, France.

décide de démissionner avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2014 de ma fonction de Gérant Administratif de votre société

Remich, le 30 avril 2014.

KRUUM Raphael.

Référence de publication: 2014073589/13.

(140086513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Boston Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 71.472.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 20 février 2014*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2014.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 4 mars 2014*

1. La cooptation de Madame Mariateresa BATTAGLIA comme administrateur, décidée par les administrateurs restants en date du 10 février 2014, a été ratifiée et elle a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

2. Madame Katia CAMBON a été reconduite dans ses mandats d'administrateur et de présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

3. Monsieur Sébastien ANDRE a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Veillez noter que les adresses professionnelles de Mme Katia CAMBON, présidente du conseil d'administration, Mme Mariateresa BATTAGLIA et M. Sébastien ANDRE, administrateurs, se situent désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

*Pour Boston Company S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014073571/27.

(140086539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Brading Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 138.292.

—  
Le Bilan consolidé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conforme Art. 314 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Brading Holding S.à r.l.

M.P. Paul Galliver B

*Manager*

Référence de publication: 2014073598/14.

(140086857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Deep Sea Minerals Investment Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 169.135.

—  
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2014073672/13.

(140087301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Becton Dickinson Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 43.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 159.259.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 avril 2014*

En date du 28 avril 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de confirmer et d'accepter la démission de Monsieur Michel E. RAFFOUL de son mandat de gérant B de la Société avec effet au 30 avril 2014;

- de nommer Madame Anne Catherine GRAVE, née le 23 juillet 1974 à Comines, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet au 30 avril 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur William ALLAN, gérant A
- Monsieur Stefaan De BOECK, gérant A
- Monsieur Peter De RYCKER, gérant A
- Monsieur Wim DE JONGE, gérant A
- Madame Anne Catherine GRAVE, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Becton Dickinson Luxembourg S.à r.l

Signature

Référence de publication: 2014073558/25.

(140086673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Backslash Consulting, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.735.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014073574/10.

(140086647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Bajacghi (SPF) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 173.795.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2014073575/10.

(140086971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Brandsik S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 121.938.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073599/9.

(140086437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**BE Pharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8506 Redange, 30L, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 150.087.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Gérard Rachel.

Référence de publication: 2014073579/10.

(140086613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**BELLATRIX Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 126.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2014.

Référence de publication: 2014073581/10.

(140087129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**BE2B Distribution, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.

R.C.S. Luxembourg B 146.249.

J'ai l'honneur et le regret de vous informer que j'ai pris la décision de démissionner des fonctions de Gérant de la Société BE2B Distribution Sarl immatriculée au registre du commerce société Luxembourg sous le numéro B146249 et ce à compter du 30 décembre 2012.

Lynx Finances Group, Ltd

Suite 2208, 22/F., Tower 1, Times Square,

1 Matheson Street, Causeway Bay, Hong Kong

Jacques Gaston Michel Sordes, Dit Jack Michael Sword

Né le 17 novembre 1947 à Courbevoie, France

Référence de publication: 2014073585/15.

(140086313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Brevan Howard Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 144.263.

*Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2014*

Composition du Conseil d'Administration:

- L'Assemblée a décidé le renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Justin Egan, Philippe Lespinard, Paul Guillaume, Jev Mehmet et de Madame Tracey McDermott.

- L'Assemblée a décidé le renouvellement du mandat de KPMG Audit s.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises.

- Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

BREVAN HOWARD INVESTMENT FUND

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2014073607/19.

(140086493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Cregstar Topco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 959.750,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 154.088.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 27 février 2014*

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société du 27 février 2014 que:

- L'associé unique a accepté la démission de Fabio Andreottola, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat;
- L'associé unique a nommé Christopher North, né le 26 avril 1985 à Chertsey, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 80 Pall Mall, SW1Y 5ES Londres, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 27 février 2014, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Cédric Pedoni
- Kees Jager
- Christopher North

Cédric Pedoni

*Manager*

Référence de publication: 2014073447/21.

(140084498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2014.

---

**Trivega Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 73.124.

—  
L'an deux mille quatorze, le cinq mai.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- Christiane LURQUIN, retraitée, née à Ougrée (Belgique), le 9 janvier 1952, veuve de François KERSCHENMEYER, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.

Laquelle comparante a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I. François KERSCHENMEYER, en son vivant ingénieur industriel en génie civil, ayant demeuré à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains, était le seul associé de la société TRIVEGA IMMOBILIÈRE SARL avec siège social à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 73 124 constituée suivant acte Christine DOERNER de Bettembourg en date du 2 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 116 du 3 février 2000, modifiée suivant deux actes sous seing privé du 20 mars 2001, publiés au dit Mémorial, Numéro 906 du 22 octobre 2001, modifiée suivant assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 14 décembre 2001 dont le procès-verbal a été publié au dit Mémorial, Numéro 607 du 18 avril 2002, modifiée suivant acte du notaire Frank MOLITOR de Dudelange du 23 octobre 2002, publié au dit Mémorial, Numéro 1739 du 5 décembre 2002, modifiée suivant acte du notaire Frank MOLITOR de Dudelange du 10 avril 2003, publié au dit Mémorial, Numéro 643 du 13 juin 2003.

II. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125.-) euros chacune, entièrement souscrites et libérées et qui appartaient toutes à l'associé unique feu François KERSCHENMEYER.

III. François KERSCHENMEYER, en son vivant ingénieur industriel en génie civil, ayant demeuré en dernier lieu à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains, est décédé à Luxembourg, le 30 mars 2014. Sa succession est échue en ce qui concerne tous les biens meubles sans exception ni réserve et notamment les parts sociales détenues par son époux François KERSCHENMEYER dans la Société à son épouse Christiane LURQUIN, préqualifiée, aux termes d'un acte de donation entre époux, reçu par devant le notaire soussigné en date du 24 janvier 2014, enregistré à Luxembourg A.C. le 14 avril 2014 relation LAC/2014/17587.

IV. Ensuite l'associée représentant l'intégralité du capital social, s'est réunie en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se considère dûment convoquée et prend, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Suite à ce qui précède, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125.-) euros chacune."

*Deuxième résolution*

Est nommée aux fonctions de gérante unique pour une durée illimitée:

- Christiane LURQUIN, retraitée, née à Ougrée (Belgique), le 9 janvier 1952, veuve de François KERSCHENMEYER, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.

La société est engagée par la seule signature de la gérante unique.

V. Christiane LURQUIN, préqualifiée, agissant en sa qualité de gérante unique de la société déclare se tenir, au nom de la société, le susdit transfert de parts sociales comme dûment signifié.

VI. Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante (750.-) euros, sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associée en étant solidairement tenue envers le notaire.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Lurquin et Molitor.

Enregistré à LUXEMBOURG A.C., le 14 mai 2014. Relation LAC/2014/22315. Reçu soixante quinze euros 75.-

Le Receveur ff. (signé): Frising.

Référence de publication: 2014073377/55.

(140085709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

**Arthur Welter Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Nicolas Brosius, Z.I. Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 184.092.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un mai.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu

Madame Stéphanie PACHÉ, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer, agissant en qualité de mandataire spécial de Monsieur Arthur WELTER né le 29 mars 1939 à Luxembourg, demeurant à L-1641 Luxembourg, 4, Rue Nicolas Gredt,

en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 17 mars 2014,

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire des parties agissant en ses dites qualités et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en qualité d'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. la société à responsabilité limitée «ARTHUR WELTER LOGISTICS S.à r.l.», en abrégé AW Logistics Sàrl avec siège social à L-3372 Leudelange, 9, rue Nicolas Brosius, Z.I. Am Bann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 184.092,

constituée suivant acte reçu par le notaire Blanche Moutrier, de résidence à Esch/Alzette, en date du 3 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 786 du 27.3.2014;

II. Le capital social a été fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-€) divisé en par mille (1000) parts sociales d'une valeur nominale de douze euros et cinquante cents (EUR 12,5.-) chacune, entièrement souscrit et libéré par le comparant.

L'associé représentant l'intégralité du capital social déclare:

III. avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. que ladite société a cessé toute activité commerciale.

V. Siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, la partie comparante prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

VI. Il se désigne comme liquidateur de la société, et en cette qualité, requiert le notaire d'acter que tout le passif de la société est réglé tandis que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné et qu'enfin, par rapport à un éventuel passif de la société actuellement inconnu et donc non encore payé, il assume irrévocablement l'obligation de le payer de sorte que tout le passif de la société est réglé.

VII L'actif restant éventuel sera attribué à l'associé;

VIII. La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

IX. En conséquence de cette dissolution, décharge pleine et entière est accordée par l'associé aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour;

X. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à l'adresse privée de l'associé.

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à sept cents euros (700 €).

L'associé déclare que les fonds de la société ne proviennent pas des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Stéphanie PACHE, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 21 mai 2014. Relation: DIE/2014/6404. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

*Le Receveur pd (signé): Recken.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073542/56.

(140087312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

### **Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 174.439.

In the year two thousand fourteen, on the eighth of April,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Julien MENGOZZI, with professional address in Luxembourg,

acting as the representative of the board of managers of Five Arrows Manager S.A., a public limited liability company (société anonyme), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143.757 (the General Partner), acting in its capacity as general partner of Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, a partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 Place d'Armes L-1136 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 174.439 (the Company),

pursuant to resolutions taken by the General Partner on February 21, 2014 (the Resolutions).

A copy of the Resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the General Partner pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

I.- The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated December 18, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°522 dated March 2, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), dated January 2, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 561 dated March 3, 2014.

II.- The Company has an issued share capital of two hundred sixty-nine thousand forty-five euros (EUR 269,045), represented by one (1) management share (the Management Shares), thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares (the Ordinary Shares), forty-six thousand forty-five (46,045) class A tracking shares (the Tracking Shares A), fifty-four thousand (54,000) class B tracking shares (the Tracking Shares B), and one hundred thirty-eight thousand (138,000) class C tracking shares (the Tracking Shares C), all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

III.- Article 5.3 of the Articles provides as follows:



“The General Partner is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to ten million five hundred thousand euro EUR 10,500,000), by the issue of ten million five hundred thousand shares (10,500,000) new Shares, either Ordinary Shares or shares of different classes (the so-created classes of shares being collectively referred to as the Shares and individually as a Share), but having the same rights as the existing shares;

(ii) limit or withdraw the Shareholders’ preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorized to subscribe for the new Shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly”

IV.- The General Partner pursuant to the Resolutions resolved inter alia to:

(i) increase the share capital of the Company by an amount of one thousand seven hundred euros (EUR 1,700) to bring the share capital from its present amount of two hundred sixty-nine thousand forty-five euros (EUR 269,045) up to two hundred seventy thousand seven hundred forty-five euros (EUR 270,745) by the issuance of one thousand seven hundred (1,700) new A Tracking Shares, each having a par value of one euro (EUR 1) (the New Shares), and

(ii) appoint Julien Mengozzi or any Manager of the Company or any lawyer of Loyens & Loeff, acting under his sole signature, to execute and sign for and on behalf of the Company any acts, deeds, declarations, certificates, notices, documents or statements as may be necessary to formalise the Share Capital Increase in front of a notary public in Luxembourg. This delegation of signatory powers shall cover but shall not be limited to any corporate action necessary to amend and restate the articles of association, certify any excerpt or extract of the present minutes or part thereof and pay any taxes or duties which may become payable as a result of the present capital increase.

The New Shares have been subscribed as follows:

- 1,569 new A Tracking Shares by Five Arrows Secondary Opportunities III FCPR, a fonds commun de placement à risque established under the laws of France acting through its management company, Five Arrows Manager SAS, a société par actions simplifiée, incorporated under the laws of France, having its registered office at 23 bis, Avenue Messine, 75008 Paris, France, registered with the trade and companies register of Paris, under number 509 679 189; and

- 131 new A Tracking Shares by Five Arrows Secondary Opportunities III Co-Investments SCA SICAR, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1 Place d’Armes, L-1136 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 167.385.

The New Shares have been entirely paid up to the Company by a contribution in cash in a total amount of one thousand seven hundred euros (EUR 1,700) as approved by the Resolutions, evidence of which has been given to the undersigned notary.

V.- As a result of the above, the General Partner has resolved to amend article 5.1. of the Articles which should now be read as follows:

“The share capital is set at two hundred seventy thousand seven hundred forty-five euros (EUR 270,745), represented by one (1) management share (the Management Shares), thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares (the Ordinary Shares), forty-seven thousand seven hundred forty-five (47,745) class A tracking shares (the Tracking Shares A), fifty-four thousand (54,000) class B tracking shares (the Tracking Shares B) and one hundred thirty-eight thousand (138,000) class C tracking shares (the Tracking Shares C and collectively with the Tracking Shares A and the Tracking Shares B, the Tracking Shares), all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The Management Shares and the Ordinary Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.”

#### *Estimate of costs*

The appearing party declares that the expenses, costs and fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed amount approximately to one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he/she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mille quatorze, le huit avril.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Mr. Julien MENGOZZI, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en qualité de représentant du conseil d’administration de Five Arrows Manager S.A., une société anonyme organisée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 1, Place d’Armes

L-1136 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.757 (l'Actionnaire Commandité) agissant en sa qualité d'actionnaire commandité de Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, une société en commandite par actions organisée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.439 (la Société),

conformément aux décisions prises par l'Actionnaire Commandité le 21 Février 2014 (les Décisions).

Une copie des Décisions, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'Actionnaire Unique conformément aux Décisions, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 522 du 2 mars 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), daté du 2 Janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 561 du 3 Mars 2014.

II. La Société a un capital social souscrit de deux cent soixante-neuf mille quarante-cinq euros (EUR 269.045), représenté par une (1) action de commandité (les Actions de Commandité), trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 30.999) actions ordinaires (les Actions Ordinaires), quarante-six mille quarante-cinq (46.045) actions traçantes de classe A (les Actions Traçantes A), cinquante-quatre mille (54.000) actions traçantes de classe B (les Actions Traçantes B) et cent trente-huit mille (138.000) actions traçantes de classe C (les Actions Traçantes C), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

III. L'article 5.3 des Statuts prévoit ce qui suit:

«L'Actionnaire Commandité est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de dix millions cinq cent mille euros (EUR 10.500.000), par l'émission de dix millions cinq cent mille (10.500.000) nouvelles Actions, soit des Actions Ordinaires, soit des actions de classe différentes (les actions ainsi créées étant collectivement désignées les Actions et individuellement une Action), mais ayant les mêmes droits que les Actions existantes ou sans une telle émission;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des Actions en conséquence.»

IV L'Actionnaire Commandité, conformément aux Décisions, a décidé inter alia:

(i) d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent soixante-neuf mille quarante-cinq euros (EUR 269.045) à deux cent soixante-dix mille sept cent quarante-cinq euros (EUR 270.745) par la création et l'émission de mille sept cent (1.700) nouvelles Actions Traçantes A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (les Nouvelles Actions), et

(ii) de nommer Julien Mengozzi, tout gérant de la Société, ou tout avocat de Loyens & Loeff, agissant sous sa seule signature, pour exécuter et signer pour le compte de la Société tous documents, actes, déclarations, certificats, mentions, documents ou déclarations jugés nécessaires afin de formaliser la présente augmentation de capital social en présence d'un notaire de Luxembourg. Cette délégation de pouvoir de signature couvre mais n'est pas limitée à toute action juridique pour modifier et reformuler les Statuts, certifier tout extrait des Décisions ou une partie de ces dernières et payer toutes les taxes et droits exigibles consécutifs à l'augmentation de capital.

Les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites comme suit:

- 1.569 nouvelles Actions Traçantes A par Five Arrows Secondary Opportunities III FCPR, un fonds commun de placement à risque établi en droit français agissant via sa société de gestion, Five Arrows Manager SAS, une société par actions simplifiée, constituée sous le droit français, ayant son siège social au 23 bis, Avenue Messine, 75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 509 679 189; et

- 131 nouvelles Actions Traçantes A par Five Arrows Secondary Opportunities III Co-Investments SCA SICAR, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 Place d'Armes, L-1136 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.385.

Les Nouvelles Actions ont été intégralement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de mille sept cent euros (EUR 1.700) conformément aux Décisions, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

V. En conséquence de ce qui précède, l'Actionnaire Commandité a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux cent soixante-dix mille sept cent quarante-cinq euros (EUR 270.745), représenté par une (1) action de commandité (les Actions de Commandité), trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 30.999) actions ordinaires (les Actions Ordinaires), quarante-sept mille sept cent quarante-cinq (47.745) actions traçantes

de classe A (les Actions Traçantes A), cinquante-quatre mille (54.000) actions traçantes de classe B (les Actions Traçantes B) et cent trente-huit mille (138.000) actions traçantes de classe C (les Actions Traçantes C ensemble avec les Actions Traçantes A et les Actions Traçantes B, les Actions Traçantes), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

L'/les Action(s) de Commandité, les Actions Ordinaires et les Actions Traçantes sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action»

*Estimation des coûts*

La partie comparante déclare que les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, atteindront le montant approximatif de mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. MENGOZZI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2014. Relation: LAC/2014/17770. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014073748/170.

(140087004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 174.439.

In the year two thousand fourteen, on the twelfth day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Julien MENGOZZI, with professional address in Luxembourg,

acting as the representative of the board of managers of Five Arrows Manager S.A., a public limited liability company (société anonyme), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143.757 (the General Partner), acting in its capacity as general partner of Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, a partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 Place d'Armes L-1136 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 174.439 (the Company),

pursuant to resolutions taken by the General Partner on March 25, 2014 (the Resolutions).

A copy of the Resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the General Partner pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

I.- The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated December 18, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°522 dated March 2, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), dated April 8, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations in course of publication.

II.- The Company has an issued share capital of two hundred seventy thousand seven hundred forty-five euros (EUR 270,045), represented by one (1) management share (the Management Shares), thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares (the Ordinary Shares), forty-seven thousand seven hundred forty-five (47,745) class A tracking shares (the Tracking Shares A), fifty-four thousand (54,000) class B tracking shares (the Tracking Shares B), and one hundred thirty-eight thousand (138,000) class C tracking shares (the Tracking Shares C and collectively with the Tracking Shares A and the Tracking Shares B, the Tracking Shares), all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

III.- Article 5.3 of the Articles provides as follows:

“The General Partner is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to ten million five hundred thousand euro (EUR 10,500,000), by the issue of ten million five hundred thousand shares (10,500,000) new Shares, either Ordinary Shares or shares of different classes (the so-created classes of shares being collectively referred to as the Shares and individually as a Share), but having the same rights as the existing shares;

(ii) limit or withdraw the Shareholders’ preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorized to subscribe for the new Shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly”

IV.- The General Partner pursuant to the Resolutions resolved inter alia to:

(i) increase the share capital of the Company by an amount of one thousand five hundred euro (EUR 1,500) to bring the share capital from its present amount of two hundred seventy thousand seven hundred forty-five euro (EUR 270,745) up to two hundred seventy-two thousand two hundred forty-five euro (EUR 272,245) by the issuance of one thousand five hundred (1,500) new C Tracking Shares, each having a par value of one euro (EUR 1) (the New Shares), and

(ii) appoint Julien Mengozzi or any Manager of the Company or any lawyer of Loyens & Loeff, acting under his sole signature, to execute and sign for and on behalf of the Company any acts, deeds, declarations, certificates, notices, documents or statements as may be necessary to formalise the Share Capital Increase in front of a notary public in Luxembourg. This delegation of signatory powers shall cover but shall not be limited to any corporate action necessary to amend and restate the articles of association, certify any excerpt or extract of the present minutes or part thereof and pay any taxes or duties which may become payable as a result of the present capital increase.

The New Shares have been subscribed as follows:

- 1,385 new C Tracking Shares by Five Arrows Secondary Opportunities III FCPR, a fonds commun de placement à risque established under the laws of France acting through its management company, Five Arrows Manager SAS, a société par actions simplifiée, incorporated under the laws of France, having its registered office at 23 bis, Avenue Messine, 75008 Paris, France, registered with the trade and companies register of Paris, under number 509 679 189; and

- 115 new C Tracking Shares by Five Arrows Secondary Opportunities III Co-Investments SCA SICAR, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1 Place d’Armes, L-1136 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 167.385.

The New Shares have been entirely paid up to the Company by a contribution in cash in a total amount of one thousand five hundred euro (EUR 1,500) as approved by the Resolutions, evidence of which has been given to the undersigned notary.

V.- As a result of the above, the General Partner has resolved to amend article 5.1. of the Articles which should now be read as follows:

“The share capital is set at two hundred seventy-two thousand two hundred forty-five euro (EUR 272,245), represented by one (1) management share (the Management Shares), thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares (the Ordinary Shares), forty-seven thousand seven hundred forty-five (47,745) class A tracking shares (the Tracking Shares A), fifty-four thousand (54,000) class B tracking shares (the Tracking Shares B) and one hundred thirty-nine thousand five hundred (139,500) class C tracking shares (the Tracking Shares C and collectively with the Tracking Shares A and the Tracking Shares B, the Tracking Shares), all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The Management Shares, the Ordinary Shares and the Tracking Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.”

#### *Estimate of costs*

The appearing party declares that the expenses, costs and fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed amount approximately to EUR 1,500.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he/she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mille quatorze, le douze mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mr. Julien MENGOZZI, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en qualité de représentant du conseil d'administration de Five Arrows Manager S.A., une société anonyme organisée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.757 (l'Actionnaire Commandité) agissant en sa qualité d'actionnaire commandité de Five Arrows Secondary Opportunities III Soparfi SCA, une société en commandite par actions organisée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.439 (la Société),

conformément aux décisions prises par l'Actionnaire Commandité le 25 Mars 2014 (les Décisions).

Une copie des Décisions, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'Actionnaire Unique conformément aux Décisions, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 522 du 2 mars 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), daté du 8 Avril 2014, en cours de publication.

II. La Société a un capital social souscrit de deux cent soixante-dix mille sept cent quarante-cinq euros (EUR 270.745), représenté par une (1) action de commandité (les Actions de Commandité), trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 30.999) actions ordinaires (les Actions Ordinaires), quarante-sept mille sept cent quarante-cinq (47.745) actions traçantes de classe A (les Actions Traçantes A), cinquante-quatre mille (54.000) actions traçantes de classe B (les Actions Traçantes B) et cent trente-huit mille (138.000) actions traçantes de classe C (les Actions Traçantes C ensemble avec les Actions Traçantes A et les Actions Traçantes B, les Actions Traçantes), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

III. L'article 5.3 des Statuts prévoit ce qui suit:

«L'Actionnaire Commandité est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de dix millions cinq cent mille euros (EUR 10.500.000), par l'émission de dix millions cinq cent mille (10.500.000) nouvelles Actions, soit des Actions Ordinaires, soit des actions de classe différentes (les actions ainsi créées étant collectivement désignées les Actions et individuellement une Action), mais ayant les mêmes droits que les Actions existantes ou sans une telle émission;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des Actions en conséquence.»

IV L'Actionnaire Commandité, conformément aux Décisions, a décidé inter alia:

(i) d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent soixante-dix mille sept cent quarante-cinq euros (EUR 270.745) à deux cent soixante-douze mille deux cent quarante-cinq euros (EUR 272.245) par la création et l'émission de mille cinq cents (1.500) nouvelles Actions Traçantes de classe C ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (les Nouvelles Actions), et

(ii) de nommer Julien Mengozzi, tout gérant de la Société, ou tout avocat de Loyens & Loeff, agissant sous sa seule signature, pour exécuter et signer pour le compte de la Société tous documents, actes, déclarations, certificats, mentions, documents ou déclarations jugés nécessaires afin de formaliser la présente augmentation de capital social en présence d'un notaire de Luxembourg. Cette délégation de pouvoir de signature couvre mais n'est pas limitée à toute action juridique pour modifier et reformuler les Statuts, certifier tout extrait des Décisions ou une partie de ces dernières et payer toutes les taxes et droits exigibles consécutifs à l'augmentation de capital.

Les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites comme suit:

- 1.385 nouvelles Actions Traçantes de classe C par Five Arrows Secondary Opportunities III FCPR, un fonds commun de placement à risque établi en droit français agissant via sa société de gestion, Five Arrows Manager SAS, une société par actions simplifiée, constituée sous le droit français, ayant son siège social au 23 bis, Avenue Messine, 75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 509 679 189; et

- 115 nouvelles Actions Traçantes de classe C par Five Arrows Secondary Opportunities III Co-Investments SCA SICAR, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 Place d'Armes, L-1136 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.385.

Les Nouvelles Actions ont été intégralement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de mille cinq cents euros (EUR 1.500) conformément aux Décisions, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

V. En conséquence de ce qui précède, l'Actionnaire Commandité a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux cent soixante-douze mille deux cent quarante-cinq euros (EUR 272.245), représenté par une (1) action de commandité (les Actions de Commandité), trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 30.999) actions ordinaires (les Actions Ordinaires), quarante-sept mille sept cent quarante-cinq (47.745) actions traçantes de classe A (les Actions Traçantes A), cinquante-quatre mille (54.000) actions traçantes de classe B (les Actions Traçantes B) et cent trente-neuf mille cinq cents (139.500) actions traçantes de classe C (les Actions Traçantes C ensemble avec les Actions Traçantes A et les Actions Traçantes B, les Actions Traçantes), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

L'/les Action(s) de Commandité, les Actions Ordinaires et les Actions Traçantes sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action»

*Estimation des coûts*

La partie comparante déclare que les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, atteindront le montant approximatif de EUR 1.500.-

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. MENGOZZI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 mai 2014. Relation: LAC/2014/22656. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073749/173.

(140087237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Batitherm S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4550 Pétange, 3, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 177.536.

*Résolution écrite de l'associé unique de Batitherm Sàrl*

Je soussigné, Mickael TOMBOLAN, actionnaire unique et gérant unique de la société à responsabilité limitée BATITHERM Sàrl, n° rcs B177 536, décide de prendre la résolution suivante et de l'approuver conformément à l'article 193 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales reproduit ci-après:

" **Art. 193.** «Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.»

Le soussigné décide en tant que seul associé de la société BATITHERM Sàrl de transférer le siège social de la société de L-4732 Pétange, 14 rue de l'Eglise à:

L-4750 Pétange; 3, route de Longwy.

Le 14 mai 2014.

Tombolan Mickael

Gérant / Actionnaire unique

Référence de publication: 2014073472/21.

(140085223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2014.

**Moreira Beauty Consult Sàrl, Société à responsabilité limitée,**

**(anc. 4 Life Anti-Aging Center Sàrl).**

Siège social: L-9571 Wiltz, 5, rue des Tanneurs.

R.C.S. Luxembourg B 94.203.

L'an deux mil quatorze, le vingt mars,

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Remes MOREIRA DA SILVA, né le 28 octobre 1980,  
demeurant à B-1000 Bruxelles, 218, rue Blaes, agissant en sa qualité d'associé unique de la société  
4LIFE ANTI-AGING CENTER S.à R.L.  
une société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1469 Luxembourg, 74 rue Ermesinde,  
inscrite au Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 94.203,  
constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 15 janvier  
2003, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 791 du 28 juillet 2003, page 37.958,  
dont les statuts ont été changés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18  
août 2011, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2.619 du 27 octobre 2011, page  
125.709.

Suite à une cession de parts sociales intervenue entre parties, la société 4 LIFE SA ayant son siège social au 74, rue  
Ermesinde à L-1469 Luxembourg, RCS B 103.786 ainsi que Monsieur Daniel LEFEVRE, employé privé, né le 20 février  
1953 à Monceau-sur-Sambre (Belgique), demeurant 42, rue Raoul Follereau à L-1529 Luxembourg ont cédé l'intégralité  
des parts sociales à Monsieur Remes MOREIRA DA SILVA demeurant 218, rue Blaes à B-1000 Bruxelles.

Il en résulte que la partie comparante MOREIRA DA SILVA est l'associé unique de la dite société.

Sur ce, l'associé unique a prié le notaire instrumentant d'acter les décisions qu'il a prises:

#### *Première résolution*

L'associé unique accepte la démission de Madame Audrey LEFEVRE, demeurant 20, rue Centrale à L-4996 Schouweiler,  
en sa qualité de gérante, avec effet au jour des présentes. Pleine et entière décharge lui est accordée pour sa gestion  
effectuée depuis sa nomination jusqu'à ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique prend la décision de nommer en qualité de gérant Monsieur Remes MOREIRA DA SILVA né le 28  
Octobre 1980 à Quirinopolisgo de nationalité Brésilienne et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Remes MOREIRA DA SILVA pourra engager la société en toutes circonstances par sa seule et unique  
signature.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique prend la décision de changer la dénomination de ladite société pour lui conférer dorénavant le nom  
de «MOREIRA BEAUTY CONSULT SARL» et de modifier l'article 1, premier alinéa, des statuts pour lui donner la teneur  
suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Le nom de la société est «MOREIRA BEAUTY CONSULT SARL»»

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique prend la décision de changer l'article 3 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3.** La société a pour objet:

1. l'achat, la vente de matériels, petits matériels et produits d'esthétique
2. l'achat et la vente de produits cosmétiques et diététiques

La société pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou caution-  
nements à d'autres personnes physiques ou morales

Elle pourra en outre réaliser toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières  
se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le  
développement.»

#### *Cinquième résolution*

L'associé unique prend la décision de transférer le siège social de la société à la nouvelle adresse sise à L-9571 WILTZ,  
5 rue des Tanneurs et de changer par conséquent l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur  
suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la Commune de Wiltz. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-  
Duché de Luxembourg par simple décision des gérants.»

#### *Déclaration en matière de blanchiment*

Les actionnaires / comparants déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par  
la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant  
à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités con-  
stituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la

vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

*Estimation des frais*

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ MILLE SIX CENT EUROS (1.600.-euros)

A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: R. MOREIRA DA SILVA, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 mars 2014. Relation: EAC/2014/4283. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): M. HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, le 25 avril 2014.

Référence de publication: 2014073446/77.

(140086144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

---

**Alysea S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 4.045.670,00.**

Siège social: L-3327 Crauthem, 48, rue de Hellange.

R.C.S. Luxembourg B 136.698.

---

Les états financiers, le rapport de gestion et le rapport du commissaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 de la Société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crauthem.

*Un Administrateur*

Référence de publication: 2014073534/12.

(140087108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**Fund-F S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.490.

---

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur André TRIOLET, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

I.- Que la société anonyme «Fund-F S.A.», ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 129.490, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1764 du 21 août 2007, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 février 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 807 du 20 avril 2010.

II.- Que le capital social de la société s'élève actuellement à cent trente-neuf mille euros (EUR 139.000,-), représenté par mille trois cent quatre-vingt-dix (1.390) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

III.- Que le comparant est propriétaire de toutes les actions de la susdite société «Fund-F S.A.».

IV.- Que l'activité de la société «Fund-F S.A.» a cessé et que le comparant, en tant que seul et unique associé de la Société (l'«Associé unique») prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

V. Que l'Associé unique déclare avoir pleine connaissance des statuts de la Société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société.



VI. Que l'Associé unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé et que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné.

VII. Que l'Associé unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour au prorata de sa participation dans la Société

VIII. Que, partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

IX.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

#### Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à EUR 950,- sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: André TRIOLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 06 mai 2014. Relation GRE/2014/1805. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073769/45.

(140087188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

### **Osiecki Investments SCSp, Société en Commandite spéciale.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 187.206.

*Extrait du 12 mai 2014 de la convention de société en commandite (la «convention») de Osiecki Investments SCSp, société en commandite spéciale*

**1. Associés commandités indéfiniment et solidairement responsables des engagements sociaux.** Zorm Investments S.à.r.l., ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg («l'associé commandité»). L'associé commandité a été constitué le 30 Avril 2014 en tant que société à responsabilité limitée («S.à.r.l.»), régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps en temps (ci-après la «loi de 1915»), et a été enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (ci-après le «RCSL»).

#### **2. Dénomination sociale, objet social, siège social, exercice.**

(I) Dénomination sociale

La société en commandite spéciale aura le nom: «Osiecki Investments SCSp» (ci-après la «Société»).

(ii) Objet social

L'objet social de la Société est (i) la prise de participation sous forme d'intérêts et des droits de toute nature dans des entités luxembourgeoises ou étrangères et/ ou sous forme d'autres arrangements et dans toute autre forme d'investissement, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou autre, ainsi que le transfert par vente, échange, ou autre, des titres de toute nature.

(iii) Siège social

La société demeure à 25A, boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(iv) Exercice

L'exercice social de la société coïncide à l'année calendaire.

**3. Nomination du gérant et de pouvoirs de signature.** L'associé commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer et gérer la SCSp, conformément à la présente convention de société en commandite et aux lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans l'exercice de ses fonctions aux termes de la présente, l'associé commandité doit indiquer qu'il agit au nom de la SCSp, et tous les actions entamés ci-après par l'associé commandité seront réputées être à ce titre, sauf indication contraire.

L'associé commandité a le pouvoir exclusif d'entamer toutes les décisions à l'égard de la SCSp, à condition qu'un tel pouvoir n'a pas été délégué ou attribué à une autre entité ou prestataire de services qui seront responsables que pour

l'exécution de leur mandat, conformément à la convention présente et à la Loi de 1915, en particulier la «sous-section 2. -sociétés en commandite spéciale» de la Loi de 1915.

**4. Date de commencement et durée de la société.** La société est établie à partir du 12 mai 2014, pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2014074044/39.

(140086348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

---

**OCM Luxembourg Sand Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 187.231.

—  
STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the twenty-ninth day of April.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. OCM Luxembourg OPPS IX S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B176.362;

2. OCM Luxembourg OPPS VIIIb S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B164.690;

3. OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B175.641;

all here represented by Mr Max MAYER, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given under private seal;

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM Luxembourg Sand Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, manage-

ment and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by one hundred thousand (100,000) shares in registered form with a nominal value of zero Euro one hundred twenty-five cents (EUR 0.125-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

### **VI. General provision.**

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon,

1) OCM Luxembourg OPPS IX S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for eighty-four thousand two hundred thirty (84,230) shares in registered form, with a nominal value of zero Euro one hundred twenty-five cents (EUR 0.125) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to ten thousand five hundred twenty-eight euro and seventy-five cents (EUR 10,528.75);

2) OCM Luxembourg OPPS VIIIb S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for fifteen thousand (15,000) shares in registered form, with a nominal value of zero Euro one hundred twenty-five cents (EUR 0.125) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand eight hundred seventy-five euro (EUR 1,875.-);

3) OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for seven hundred seventy (770) shares in registered form, with a nominal value of zero Euro one hundred twenty-five cents (EUR 0.125) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to eighty-six euro twenty-five cents (EUR 96.25);

The aggregate amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,250.-.

#### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mrs. Figen EREN, company manager, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr. Jabir CHAKIB, company manager, born on Jabir Chakib, accountant, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr. Christopher BOEHRINGER, company manager, born on January 1, 1971 in Forbes, Australia, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;
- Mrs. Katherine RALPH, born on April 19, 1978 in Colchester, England, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England; and
- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT comparu:

1) OCM Luxembourg OPPTS IX S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B176.362;

2) OCM Luxembourg OPPTS VIIIb S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B164.690;

3) OCM Luxembourg OPPTS IX (Parallel 2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B175.641;

tous trois ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données sous seing privé,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg Sand Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

### **4. Durée**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par cent mille (100.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de zéro euro et cent vingt-cinq cents (EUR 0.125) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.



## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés,

1) OCM Luxembourg OPPS IX S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à quatre-vingt-quatre mille deux cent trente (84,230) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de zéro euro et cent vingt-cinq cents (EUR 0,125) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de dix mille cinq cent vingt-huit Euro et soixante-quinze cents (EUR 10.528,75);

2) OCM Luxembourg OPPS VIIIb S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à quinze mille (15,000.-) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de zéro euro et cent vingt-cinq cents (EUR 0,125) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de mille huit cent soixante-quinze Euro (EUR 1,875.-);

3) OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à sept cent soixante-dix (770) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de zéro euro et cent vingt-cinq cents (EUR 0,125) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de quatre-vingt-seize Euro et vingt-cinq cents (EUR 96.25);

La somme globale de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

95074

*Coûts*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 1.250,- EUR.

*Décisions des associés*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Madame Figen EREN, gérante de sociétés, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jabir CHAKIB, gérant de sociétés, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Christopher BOEHRINGER, gérant de sociétés, né le 1<sup>er</sup> janvier 1971 à Forbes, Australie, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;

- Mlle Katherine RALPH, gérante de sociétés, née le 19 avril 1978 à Colchester, Angleterre, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre; et

- Monsieur Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 06 mai 2014. Relation GRE/2014/1819. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074050/457.

(140087212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Parker Hannifin Partnership S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 158.172.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of January.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg)

There appeared,

(i) PARKER HANNIFIN PARTNER I GP, a general partnership formed pursuant to the laws of Bermuda, with registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, here represented by Maître James MURPHY, attorney at law with professional residence in Howald (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy issued under private signature;

(ii) PARKER HANNIFIN PARTNER II GP, a general partnership formed pursuant to the laws of Bermuda, with registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, here represented by Maître James MURPHY, attorney at law with professional residence in Howald (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy issued under private signature; and

(iii) PARKER HANNIFIN (BERLUX) Ltd., an exempted company incorporated with limited liability organised under the laws of Bermuda, having its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered with the Bermuda Registrar of Companies under number 45527, here represented by Maître James MURPHY, attorney at law with professional residence in Howald (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy issued under private signature.

The proxies having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and by the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed are all the partners in PARKER HANNIFIN PARTNERSHIP S.C.S., société en commandite simple having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, 2 L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 158.172, incorporated on December 1<sup>st</sup>, 2010 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C number 666 on April 7, 2011 (the "Partnership"). The articles of association of the Partnership have been amended for the last time by deed of the undersigned notary dated September 12, 2012, published in the Mémorial C number 2654 on October 27, 2012.

Which appearing parties, represented as mentioned above, requested the undersigned notary to draw up the following:

I. That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

#### Agenda

In the definitions section of the articles of association of the Partnership, amendment of the following defined term so as to read:

"Subsidiary Sharing Percentages" means the percentages in which each Partner shares in the Subsidiary Profits and Losses of the respective Subsidiaries as set forth hereafter:

Name	Country	PH Partner I	PH Partner II	General Partner
Olaer Fawcett Christie Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Olaer Schweiz AG (divested to third party on 7 January 2013) . . .	Switzerland	5%	95%	0%
Olaer Austria GmbH (merged into Parker Hannifin GesmbH) . . . .	Austria	5%	95%	0%
Olaer CZ sro (merged into Parker Hannifin Czech Republic s.r.o.) . . . . .	Czech Republic	5%	95%	0%
Olaer Italiana SpA (merged into Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Olaer Iberica SAU (merged into Parker Hannifin Espana S.L.) . . . .	Spain	5%	95%	0%
Olaer Benelux BV (merged into Parker Hannifin BV) . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Olaer Industries GmbH (merged into Parker Hannifin GmbH) . . . .	Germany	5%	95%	0%
Olaer AB (merged into Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Olaer AS (merged into Parker Hannifin AS) . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Olaer OY (merged into Parker Hannifin OY) . . . . .	Finland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l . . . . .	Lux	5%	95%	0%
Parker Hannifin Europe S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Europe Sarl, Luxembourg, Switzerland Branch, Etoy . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Outbound LLC (merged into Parker Hannifin Holding EMEA S.à. r.l.) . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin (Luxembourg) S,a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker International Capital Management Hungary Limited Liability Company. . . . .	Hungary	95%	5%	0%
Parker Hannifin France Finance SAS . . . . .	France	95%	5%	0%
Parker Hannifin 2007 UK LLP . . . . .	UK	95%	5%	0%
Parker Origa Holdings GmbH . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin GesmbH . . . . .	Austria	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Austria GesmbH . . . . .	Austria	5%	95%	0%
Parker Origa Pneumatic GmbH (currently named: Parker Hannifin Manufacturing Austria GmbH) . . . . .	Austria	5%	95%	0%
Parker Hannifin GmbH . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holdings GmbH . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin BV . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin BeLux SPRL . . . . .	Belgium	5%	95%	0%

Parker Hannifin Manufacturing Holding Belgium SPRL . . . . .	Belgium	5%	95%	0%
Advanced Products BVBA (currently named: Parker Hannifin Manufacturing Belgium BVBA) . . . . .	Belgium	5%	95%	0%
Parker Canada Holding Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Canada Investment Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Ontario Holding Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
9183 7252 Quebec Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Canada . . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Outbound S.à. r.l. (merged into Parker Hannifin Holding EMEA S.à. r.l. ) . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Italy srl . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker Hannifin Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industrial s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker-Hannifin s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Slovakia Sales Branch . . . . .	Slovakia	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Aps (currently known: Parker Hannifin Danmark ApS) . . . . .	Denmark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Denmark ApS . . . . .	Denmark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Denmark ApS . . . . .	Denmark	5%	95%	0%
Parker Middle East FZE . . . . .	Dubai	5%	95%	0%
Parker Italy (PH Espana Holding) LLC . . . . .	US	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries & Assets Holding S.L. . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Espana S.A. (currently named: Parker Hannifin Espana S.L.) . . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Finland OY . . . . .	Finland	5%	95%	0%
Parker Hannifin OY . . . . .	Finland	5%	95%	0%
Parker Hannifin France Holdings SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin SNC . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Verwaltungs-GmbH . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung eins GmbH & Co. KG . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung zwei GmbH & Co. KG . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Germany GmbH & Co. KG . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Sales (Ireland) Ltd. . . . .	Ireland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Italy srl . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker Hannifin srl (merged into Parker ITR srl) . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker ITR srl (currently named: Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Netherlands B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration) B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Hose) B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration and Separation) B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Pneumatic) B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Polyflex) B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Norway) Holding A/S . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Hannifin AS . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker ScanRope AS . . . . .	Norway	5%	95%	0%
ScanRope Eindom Nord AS (divested on 29 June 2012) . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Maritime AB . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Norway AS . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Poland Sp z.o.o. . . . .	Poland	5%	95%	0%

Parker Hannifin Manufacturing Holding Poland Sp Z.o.o. . . . . .	Poland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sp Z.o.o. (currently named: Parker Hannifin Manufacturing Poland Sp Z.o.o.) . . . . .	Poland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Portugal Unipessoal LDA . . . . .	Portugal	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Africa) Pty. Ltd. . . . .	S. Africa	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Spain SL . . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Spain SL . . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Aktiebolag . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Tema Ingenjörfirman AB (merged into Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Parker İklim Kontrol Sistemleri san. Ve Tic. A.S. . . . .	Turkey	5%	95%	0%
Parker Hareket ve Kontrol Sistemleri Tic. Sirket . . . . .	Turkey	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Commercial Hydraulic Pension Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing (UK) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Alenco (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (GB) Ltd . . . . .	UK	5%	95%	0%

II. That the extraordinary general meeting of the Partnership has taken the following resolutions:

*Sole resolution*

The general meeting of the Partnership unanimously resolved to amend, in the definitions section of the articles of association of the Partnership, the following defined term so as to read:

“Subsidiary Sharing Percentages” means the percentages in which each Partner shares in the Subsidiary Profits and Losses of the respective Subsidiaries as set forth hereafter:

Name	Country	PH Partner I	PH Partner II	General Partner
Olaer Fawcett Christie Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Olaer Schweiz AG (divested to third party on 7 January 2013) . . .	Switzerland	5%	95%	0%
Olaer Austria GmbH (merged into Parker Hannifin GesmbH) . . . .	Austria	5%	95%	0%
Olaer CZ sro (merged into Parker Hannifin Czech Republic s.r.o.) . . . . .	Czech Republic	5%	95%	0%
Olaer Italiana SpA (merged into Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Olaer Iberica SAU (merged into Parker Hannifin Espana S.L.) . . . .	Spain	5%	95%	0%
Olaer Benelux BV (merged into Parker Hannifin BV) . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Olaer Industries GmbH (merged into Parker Hannifin GmbH) . . . .	Germany	5%	95%	0%
Olaer AB (merged into Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Olaer AS (merged into Parker Hannifin AS) . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Olaer OY (merged into Parker Hannifin OY) . . . . .	Finland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l . . . . .	Lux	5%	95%	0%
Parker Hannifin Europe S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Europe Sarl, Luxembourg, Switzerland Branch, Etoy . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Outbound LLC (merged into Parker Hannifin Holding EMEA S.à. r.l. ) . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin (Luxembourg) S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker International Capital Management Hungary Limited	Hungary	95%	5%	0%

Liability Company . . . . .				
Parker Hannifin France Finance SAS . . . . .	France	95%	5%	0%
Parker Hannifin 2007 UK LLP . . . . .	UK	95%	5%	0%
Parker Origa Holdings GmbH . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin GesmbH . . . . .	Austria	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Austria GesmbH . . . . .	Austria	5%	95%	0%
Parker Origa Pneumatic GmbH (currently named: Parker Hannifin Manufacturing Austria GmbH) . . . . .	Austria	5%	95%	0%
Parker Hannifin GmbH . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holdings GmbH . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin BV . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin BeLux SPRL . . . . .	Belgium	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Belgium SPRL . . . . .	Belgium	5%	95%	0%
Advanced Products BVBA (currently named: Parker Hannifin Manufacturing Belgium BVBA) . . . . .	Belgium	5%	95%	0%
Parker Canada Holding Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Canada Investment Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Ontario Holding Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
9183 7252 Quebec Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Canada . . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Outbound S.a. r.l. (merged into Parker Hannifin Holding EMEA S.à. r.l. ) . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Italy srl . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker Hannifin Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industrial s.r.o . . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker-Hannifin s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Slovakia Sales Branch . . . . .	Slovakia	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Aps (currently known: Parker Hannifin Danmark ApS) . . . . .	Denmark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Denmark ApS . . . . .	Denmark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Denmark ApS . . . . .	Denmark	5%	95%	0%
Parker Middle East FZE . . . . .	Dubai	5%	95%	0%
Parker Italy (PH Espana Holding) LLC . . . . .	US	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries & Assets Holding S.L. . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Espana S.A. (currently named: Parker Hannifin Espana S.L.) . . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Finland OY . . . . .	Finland	5%	95%	0%
Parker Hannifin OY . . . . .	Finland	5%	95%	0%
Parker Hannifin France Holdings SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin SNC . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Verwaltungs-GmbH . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung eins GmbH & Co. KG . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung zwei GmbH & Co. KG . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Germany GmbH & Co. KG . . . . .	Germany	5%	95%	0%
Parker Sales (Ireland) Ltd. . . . .	Ireland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Italy srl . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker Hannifin srl (merged into Parker ITR srl) . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker ITR srl (currently named: Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italy	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Netherlands B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration) B.V. . . . .	Netherlands	5%	95%	0%

Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Hose) B.V. . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration and Separation) B.V. . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Pneumatic) B.V. . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Polyflex) B.V. . . . . .	Netherlands	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Norway) Holding A/S . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Hannifin AS . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker ScanRope AS . . . . .	Norway	5%	95%	0%
ScanRope Eindom Nord AS (divested on 29 June 2012) . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Maritime AB . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Norway AS . . . . .	Norway	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Poland Sp z.o.o. . . . . .	Poland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Poland Sp Z.o.o. . . . . .	Poland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sp Z.o.o. (currently named: Parker Hannifin Manufacturing Poland Sp Z.o.o.) . . . . .	Poland	5%	95%	0%
Parker Hannifin Portugal Unipessoal LDA . . . . .	Portugal	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Africa) Pty. Ltd. . . . . .	S. Africa	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Spain SL . . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Spain SL . . . . .	Spain	5%	95%	0%
Parker Hannifin Aktiebolag . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Tema Ingenjörfirman AB (merged into Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Sweden	5%	95%	0%
Parker İklim Kontrol Sistemleri san. Ve Tic. A.S. . . . . .	Turkey	5%	95%	0%
Parker Hareket ve Kontrol Sistemleri Tic. Sirket . . . . .	Turkey	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries Ltd. . . . . .	UK	5%	95%	0%
Commercial Hydraulic Pension Ltd. . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing (UK) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Alenco (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (GB) Ltd . . . . .	UK	5%	95%	0%

There being no other business to be considered on the agenda, the extraordinary general meeting of the Partnership was closed.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Partnership as a result of the presently stated amendment of articles of association of the Partnership are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this deed was drawn up in Howald (Grand-Duchy of Luxembourg), on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Follows the french version

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un janvier.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu

(i) PARKER HANNIFIN PARTNER I GP, une société en nom collectif, constituée selon les lois des Bermudes, avec siège social au Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermudes, ici représentée par Maître James MURPHY, avocat, demeurant professionnellement à Howald (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé;

(ii) PARKER HANNIFIN PARTNER II GP, une société en nom collectif, constituée selon les lois des Bermudes, avec siège social au Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermudes, ici représentée par Maître James MURPHY, avocat, demeurant professionnellement à Howald (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé;

(iii) PARKER HANNIFIN BERLUX Ltd., une société exonérée avec une responsabilité limitée constituée selon les lois de Bermudes, avec siège social au Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, immatriculée au Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 45527, ici représentée par Maître James MURPHY, avocat, demeurant professionnellement à Howald (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé;

Lesdites procurations après avoir été signées ne varient par le mandataire et le notaire soussigné resteront annexés au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les sociétés comparantes prénommées sont tous les associés de PARKER HANNIFIN PARTNERSHIP S.C.S., une société en commandite simple ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.172, constituée par un acte daté 11 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 et reçu par le notaire instrumentaire, publié le 7 avril 2011 au Mémorial C numéro 666 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié en date du 12 septembre 2012, publié le 27 octobre 2012 au Mémorial C numéro 2654.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire soit le suivant:

#### *Ordre du jour*

Dans la section des définitions dans les statuts de la Société, modification du terme défini suivant de manière à ce qu'il prenne la teneur comme suit:

«Bénéfices et Pertes de Filiales» signifie en ce qui concerne les Filiales, les Bénéfices et Pertes véritablement imputables à chacune d'entre elles, en tenant compte des paiements (autres que les distributions aux actionnaires) effectués ou cumulés selon les transactions entre Filiales et comme raisonnablement déterminés par le(s) Gérant(s) Commandité(s). Les paiements entre Filiales effectuées ou accumulées selon les titres de créance doivent être pris en compte dans la détermination des Bénéfices et Pertes de Filiales sans tenir compte du traitement de telles obligations comme des investissements à long terme aux fins de GAAP Etats Unis.

Nom	Pays	PH Partner I	PH Partner II	Gérant Commandité
Olaer Fawcett Christie Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Olaer Schweiz AG (cédée à un tiers le 7 janvier 2013) . . . . .	CH	5%	95%	0%
Olaer Austria GmbH (fusionnée avec Parker Hannifin GesmbH) . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Olaer CZ sro (fusionnée avec Parker Hannifin Czech Republic s.r.o.) . . . . .	Czech	5%	95%	0%
Olaer Italiana SpA (fusionnée avec Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Olaer Iberica SAU (fusionnée avec Parker Hannifin Espana S.L.) . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Olaer Benelux BV (fusionnée avec Parker Hannifin BV) . . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Olaer Industries GmbH (fusionnée avec Parker Hannifin GmbH) . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Olaer AB (fusionnée avec Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Olaer AS (fusionnée avec Parker Hannifin AS) . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Olaer OY (fusionnée avec Parker Hannifin OY) . . . . .	Finlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l . . . . .	Lux	5%	95%	0%
Parker Hannifin Europe S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Europe Sarl, Luxembourg, Switzerland Branch, Etoy . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Outbound LLC (fusionnée avec Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l.) . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA LLC . . . . .	US	95%	5%	0%



Parker Hannifin (Luxembourg) S.a r.l. . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker International Capital Management Hungary Limited Liability Company. . . . .	Hongrie	95%	5%	0%
Parker Hannifin France Finance SAS . . . . .	France	95%	5%	0%
Parker Hannifin 2007 UK LLP . . . . .	UK	95%	5%	0%
Parker Origa Holdings GmbH . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin GesmbH . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Austria GesmbH . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Parker Origa Pneumatic GmbH (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing Austria GmbH) . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Parker Hannifin GmbH . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holdings GmbH . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin BV . . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin BeLux SPRL . . . . .	Belgique	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Belgium SPRL . . . . .	Belgique	5%	95%	0%
Advanced Products BVBA (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing Belgium BVBA) . . . . .	Belgique	5%	95%	0%
Parker Canada Holding Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Canada Investment Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Ontario Holding Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
9183 7252 Quebec Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Canada . . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Outbound S.a r.l. (fusionnée avec Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l.) . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Italy srl . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker Hannifin Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industrial s.r.o . . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker-Hannifin s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Slovakia Sales Branch . . . . .	Slovaquie	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Aps (actuellement connue: Parker Hannifin Danmark ApS) . . . . .	Danemark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Denmark ApS . . . . .	Danemark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Denmark ApS . . . . .	Danemark	5%	95%	0%
Parker Middle East FZE . . . . .	Dubai	5%	95%	0%
Parker Italy (PH Espana Holding) LLC . . . . .	US	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries & Assets Holding S.L. . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Espana S.A. (actuellement appelée: Parker Hannifin Espana S.L.) . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Finland OY . . . . .	Finlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin OY . . . . .	Finlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin France Holdings SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin SNC . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Verwaltungs-GmbH . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung eins GmbH & Co. KG . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung zwei GmbH & Co. KG . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Germany GmbH & Co. . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
KG . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Sales (Ireland) Ltd. . . . .	Irlande	5%	95%	0%

Parker Hannifin Manufacturing Holding Italy srl . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker Hannifin srl (fusionnée avec Parker ITR srl) . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker ITR srl (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Netherlands B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Hose) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration and Separation) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Pneumatic) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Polyflex) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Norway) Holding A/S . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Hannifin AS . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker ScanRope AS . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
ScanRope Eindom Nord AS (cédée le 29 juin 2012) . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Maritime AB . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Norway AS . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Poland Sp z.o.o. . . . .	Pologne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Poland Sp Z.o.o. . . . .	Pologne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sp Z.o.o. (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing Poland Sp Z.o.o.) . . . . .	Pologne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Portugal Unipessoal LDA . . . . .	Portugal	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Africa) Pty. Ltd. . . . .	Afrique du Sud	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Spain SL . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Spain SL . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Aktiebolag . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Tema Ingenjörsfirman AB (fusionnée avec Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Parker İklim Kontrol Sistemleri san. Ve Tic. A.S. . . . .	Turquie	5%	95%	0%
Parker Hareket ve Kontrol Sistemleri Tic. Sirket . . . . .	Turquie	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Commercial Hydraulic Pension Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing (UK) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Alenco (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (GB) Ltd . . . . .	UK	5%	95%	0%

II. Que l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris la décision unique suivante:

*Décision unique*

L'assemblée générale extraordinaire de la Société a décidé à l'unanimité de modifier, dans la section des définitions dans les statuts de la Société, le terme défini suivant de manière à ce qu'il prenne la teneur comme suit:

«Bénéfices et Pertes de Filiales» signifie en ce qui concerne les Filiales, les Bénéfices et Pertes véritablement imputables à chacune d'entre elles, en tenant compte des paiements (autres que les distributions aux actionnaires) effectués ou cumulés selon les transactions entre Filiales et comme raisonnablement déterminés par le(s) Gérant(s) Commandité(s). Les paiements entre Filiales effectués ou accumulés selon les titres de créance doivent être pris en compte dans la détermination des Bénéfices et Pertes de Filiales sans tenir compte du traitement de telles obligations comme des investissements à long terme aux fins de GAAP Etats Unis.

Nom	Pays	PH	PH	Gérant Commandité
		Partner I	Partner II	
Olaer Fawcett Christie Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Olaer Schweiz AG (cédée à un tiers le 7 janvier 2013) . . . . .	CH	5%	95%	0%

Olaer Austria GmbH (fusionnée avec Parker Hannifin GesmbH) . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Olaer CZ sro (fusionnée avec Parker Hannifin Czech Republic s.r.o.) . . . . .	Czech	5%	95%	0%
Olaer Italiana SpA (fusionnée avec Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Olaer Iberica SAU (fusionnée avec Parker Hannifin Espana S.L.) . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Olaer Benelux BV (fusionnée avec Parker Hannifin BV) . . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Olaer Industries GmbH (fusionnée avec Parker Hannifin GmbH) . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Olaer AB (fusionnée avec Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB) . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Olaer AS (fusionnée avec Parker Hannifin AS) . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Olaer OY (fusionnée avec Parker Hannifin OY) . . . . .	Finlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l . . . . .	Lux	5%	95%	0%
Parker Hannifin Europe S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Europe Sarl, Luxembourg, Switzerland Branch, Etoy . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin Lux Finco LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Outbound LLC (fusionnée avec Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l.) . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin Holding EMEA LLC . . . . .	US	95%	5%	0%
Parker Hannifin (Luxembourg) S.a r.l . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker International Capital Management Hungary Limited Liability Company. . . . .	Hongrie	95%	5%	0%
Parker Hannifin France Finance SAS . . . . .	France	95%	5%	0%
Parker Hannifin 2007 UK LLP . . . . .	UK	95%	5%	0%
Parker Origa Holdings GmbH . . . . .	CH	95%	5%	0%
Parker Hannifin GesmbH . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Austria GesmbH . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Parker Origa Pneumatic GmbH (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing Austria GmbH) . . . . .	Autriche	5%	95%	0%
Parker Hannifin GmbH . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Holdings GmbH . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin BV . . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin BeLux SPRL . . . . .	Belgique	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Belgium SPRL . . . . .	Belgique	5%	95%	0%
Advanced Products BVBA (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing Belgium BVBA) . . . . .	Belgique	5%	95%	0%
Parker Canada Holding Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Canada Investment Co. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Ontario Holding Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
9183 7252 Quebec Inc. . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Canada . . . . .	Canada	5%	95%	0%
Parker Hannifin Outbound S.a r.l. (fusionnée avec Parker Hannifin Holding EMEA S.a r.l.) . . . . .	Lux	95%	5%	0%
Parker Hannifin Italy srl . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker Hannifin Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Czech Republic s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industrial s.r.o . . . . .	Czech	5%	95%	0%
Parker-Hannifin s.r.o. . . . .	Czech	5%	95%	0%

Slovakia Sales Branch . . . . .	Slovaquie	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Aps (actuellement connue: Parker Hannifin Danmark ApS) . . . . .	Danemark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Denmark ApS . . . . .	Danemark	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Denmark ApS . . . . .	Danemark	5%	95%	0%
Parker Middle East FZE . . . . .	Dubaï	5%	95%	0%
Parker Italy (PH Espana Holding) LLC . . . . .	US	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries & Assets Holding S.L. . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Espana S.A. (actuellement appelée: Parker Hannifin Espana S.L.) . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Finland OY . . . . .	Finlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin OY . . . . .	Finlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin France Holdings SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing France SAS . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin SNC . . . . .	France	5%	95%	0%
Parker Hannifin Verwaltungs-GmbH . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung eins GmbH & Co. KG . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Gebaeudeverwaltung zwei GmbH & Co. KG . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Germany GmbH & Co. KG . . . . .	Allemagne	5%	95%	0%
Parker Sales (Ireland) Ltd. . . . .	Irlande	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Italy srl . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker Hannifin srl (fusionnée avec Parker ITR srl) . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker ITR srl (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing srl) . . . . .	Italie	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Netherlands B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Hose) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Filtration and Separation) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Pneumatic) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Netherlands (Polyflex) B.V. . . . .	Pays-Bas	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Norway) Holding A/S . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Hannifin AS . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker ScanRope AS . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
ScanRope Eindom Nord AS (cédée le 29 juin 2012) . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Maritime AB . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Hannifin VAS Norway AS . . . . .	Norvège	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sales Poland Sp z.o.o. . . . .	Pologne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Poland Sp Z.o.o. . . . .	Pologne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Sp Z.o.o. (actuellement appelée: Parker Hannifin Manufacturing Poland Sp Z.o.o.) . . . . .	Pologne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Portugal Unipessoal LDA . . . . .	Portugal	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Africa) Pty. Ltd. . . . .	Afrique du Sud	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Holding Spain SL . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Spain SL . . . . .	Espagne	5%	95%	0%
Parker Hannifin Aktiebolag . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing Sweden AB . . . . .	Suède	5%	95%	0%
Tema Ingenjörfirman AB (fusionnée avec Parker Hannifin	Suède	5%	95%	0%

Manufacturing Sweden AB) . . . . .				
Parker İklim Kontrol Sistemleri san. Ve Tic. A.S. . . . . .	Turquie	5%	95%	0%
Parker Hareket ve Kontrol Sistemleri Tic. Ltd. Sirket . . . . .	Turquie	5%	95%	0%
Parker Hannifin Industries Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Commercial Hydraulic Pension Ltd. . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Manufacturing (UK) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Alenco (Holdings) Limited . . . . .	UK	5%	95%	0%
Parker Hannifin (GB) Ltd . . . . .	UK	5%	95%	0%

N'ayant plus rien à l'ordre du jour à considérer, l'assemblée générale extraordinaire a été clôturée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que soit, qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital avec prime d'émission, sont évalués approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en français, suivi d'une version anglaise; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Howald (Grand-Duché de Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent.

Signé: Murphy, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 janvier 2014. Relation: EAC/2014/1293. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014074079/592.

(140086505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Bievelez s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 173.785.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014073587/10.

(140086646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Gracewell Investment N°6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Patron Longs Peak S.à r.l.).**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 184.653.

In the year two thousand and fourteen, on the twelfth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Gianpiero SADDI, private employee, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, as proxyholder on behalf of Gracewell Properties Holding II S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg B 179.134), being the sole shareholder of Patron Longs Peak S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg B 184.653), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on February 6<sup>th</sup>, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1090 of April 29<sup>th</sup>, 2014. The articles of incorporation have not been amended since.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. All the shares being represented, the decisions can validly be taken on all items of the agenda.
2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:
  - Modification of the registered name of the company into "Gracewell Investment N°6 S.à r.l."

After deliberation the following resolution was unanimously taken:

*Sole resolution*

It is resolved to change the name of the Company from Patron Longs Peak S.à r.l. to Gracewell Investment N°6 S.à r.l. and to consequently amend article one of the articles of incorporation of the Company as follows:

“ **Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of “Gracewell Investment N°6 S.à r.l.” (the Company).”

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le douze mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, agissant en vertu d'une procuration de Gracewell Properties Holding II S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg B 179.134), étant l'associé unique de Patron Longs Peak S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg B 184.653), constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1090 du 29 avril 2014. Les statuts de la société n'ont pas été changés depuis.

Le porteur de la procuration déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Toutes les parts sociales étant représentées, les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution est prise est le suivant:

- Changement du nom de la Société en «Gracewell Investment N°6 S.à r.l.».

Après délibération, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

*Résolution unique*

Il est décidé de changer le nom de la Société de Patron Longs Peak S.à r.l. en «Gracewell Investment N°6 S.à r.l.» et de modifier l'article un des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Gracewell Investment N°6 S.à r.l.» (ci-après, la Société.)»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 mai 2014. LAC/2014/22823. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074083/71.

(140086807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Compagnie Financière La Luxembourgeoise, Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Jean Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 7.074.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 mai 2014*

ad 4.

L'assemblée, à l'unanimité des voix,

- nomme administrateur pour la durée de 6 ans Monsieur Laurent Schummer (demeurant à L-1420 Luxembourg, 173, avenue Gaston Diederich) en remplacement de Monsieur Edmond Schumacher

- nomme administrateur pour la durée de 6 ans Monsieur Claude Wagner, (demeurant à L-2670 Luxembourg, 14, boulevard de Verdun)

(Le conseil se compose dorénavant de Monsieur Laurent Schummer, demeurant à L-1420 Luxembourg, 173, avenue Gaston Diederich, Monsieur Claude Wagner, demeurant à L-2670 Luxembourg, 14, boulevard de Verdun, Monsieur Pit Hentgen, demeurant à L-3392 Roedgen, 4, rue Breit, Madame Marie-Anne Steichen-Berens, demeurant à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, rue de Hassel, Monsieur Romain Bausch, demeurant à L-8230 Mamer, 49, rue Gaaschtbiere, M. Gabriel Deibener, demeurant à L-4966 Clemency, 30, rue de Fingig, M. François Pauly, demeurant à L-2523 Luxembourg, 57, rue Jean Schoetter, Monsieur René Beissel, demeurant à L-1628 Luxembourg, 47, rue des Glacis, Monsieur Jos Hilger, demeurant à L-8019 Strassen, 23, rue du Bois)

ad 5.

L'assemblée générale charge de la révision des comptes sociaux pour l'exercice 2014 PriceWaterhouseCoopers.

Leudelange, le 5 mai 2014.

Pit Hentgen

Administrateur

Référence de publication: 2014073628/26.

(140087248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Renewable Energy Infrastructure Fund II SCS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 187.221.

STATUTEN

*Auszug gemäß Artikel 6 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften*

Rechtsform	Société en commandite simple
Name der Gesellschaft	Renewable Energy Infrastructure Fund II S.C.S.
Bezeichnung der gesamtschuldnerisch haftenden Gesellschafter	Renewable Energy Management S.à r.l.
Zweck der Gesellschaft	Der Zweck der Gesellschaft besteht darin, das Geschäft eines Investors zu betreiben, einschließlich aber nicht beschränkt auf die Identifikation, die Durchführung, die Überwachung der weiteren Entwicklung, den Verkauf, die Veräußerung, den Tausch und die Ausschüttung von Investitionen.
Sitz der Gesellschaft	7 Rue Lou Hemmer, L-1748, Niederanven, Großherzogtum Luxemburg
Bezeichnung des Komplementärs	Renewable Energy Management S.à r.l.
Geschäftsführungs- und Vertretungsbefugnisse des Komplementärs	Renewable Energy Management S.à r.l. ist berechtigt, die Geschäfte der Gesellschaft in deren Namen zu führen und diese gegenüber Dritten rechtswirksam zu vertreten, vorausgesetzt, dass keine Handlung durch den Komplementär vorgenommen werden kann, die dazu führen würde, dass die Gesellschaft eine Tätigkeit durchführt, die eine geregelte Tätigkeit im Sinne des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor

(das „Gesetz“) darstellen würde, es sei denn, das Gesetz ermächtigt die Gesellschaft, solche regulierten Handlungen durchzuführen.

Beginn der Gesellschaft 5. Mai 2014

Beendigung der Gesellschaft Die Laufzeit der Gesellschaft ist uneingeschränkt. Die Gesellschaft kann nur mit der einstimmigen Zustimmung aller Gesellschafter aufgelöst werden.

Renewable Energy Management S.à r.l.  
Komplementär der Gesellschaft  
Ralph-Peter Seraphim / Anke Jager  
Vorstandsmitglied / Vorstandsmitglied

*Extract provided pursuant to Article 6 of the Law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies*

Legal Form	Société en commandite simple
Name of the Partnership	Renewable Energy Infrastructure Fund II S.C.S.
Names of the Shareholders with Joint and Several Liability	Renewable Energy Management S.à r.l.
Purpose of the Partnership	The purpose of the Partnership is to carry on the business of an investor and in particular, but without limitation, to identify, make, monitor the progress of and sell, realise, exchange or distribute investments.
Registered Address of the Partnership	7 Rue Lou Hemmer, L-1748, Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg
Name of the General Partner Management Power and Representative Capacity of the General Partner	Renewable Energy Management S.à r.l. has the full power and authority to act with respect to third parties on behalf of the Partnership with power to bind the Partnership thereby, provided that no action may be taken by the General Partner, which would cause the Partnership to conduct any activity, which would constitute a regulated activity for the purposes of the Luxembourg Law of 5 April 1993 on the financial sector (the "Act"), unless the Act authorises the carrying out of such regulated activities by the Partnership.
Commencement Date	5 <sup>th</sup> May 2014
Termination Date	The Partnership has an unlimited term and may only be dissolved with the unanimous consent of all partners.

Renewable Energy Management S.à r.l.  
General partner of the Partnership  
Ralph-Peter Seraphim / Anke Jager  
Member of the Board of Managers / Member of the Board of Managers

Référence de publication: 2014074138/67.

(140086873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**Coffee Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 109.678.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société du 19 mai 2014*

Le 19 mai 2014, l'associé unique de Coffee Properties S. à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mme Christelle Ferry en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014;
- De nommer Mme Séverine Canova, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mai 2014.  
Xavier De Cillia  
Gérant

Référence de publication: 2014073627/15.

(140087379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.